



CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS

MAITRE

speedo

Vendredi 25 au dimanche 27 avril 2025



LIEU

Aqua complexe de Drummondville
1380, rue Montplaisir
Drummondville (Québec) J2C 0M6

INSTALLATIONS

Bassin de 25m de 10 couloirs
Système de chronométrage Daktronics
Tableau d'affichage géant
Bassin disponible pour le dénageant

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Lundi 14 avril 2025, 23h59

COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur de rencontre
François Sylvain
ffsylvain@gmail.com

Gestionnaire d'événement provincial
Manon Lincourt
manon.lincourt@hotmail.com

Responsable des inscriptions
Carole Thomas
carole_thomas56@hotmail.com

Responsable des officiels
Patricia Jobin
pjobin@requins.com

ÊTRE OFFICIEL / BÉNÉVOLE :

<https://forms.gle/tST3mEZTUAWrfrJP7>

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- Le Championnat Québécois des Maitres est sanctionné par la Fédération de natation du Québec.
- Les règlements de Natation Canada des Maitres et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin et la Procédure de sécurité pour les échauffements.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

- Les maitres doivent être âgés de 18 ans ou plus en date de la première journée de compétition.
- Les maitres doivent être inscrits conformément comme membre dans une catégorie compétitive à la Fédération de natation du Québec (ex : un athlète ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un athlète inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada.
- Les athlètes de catégorie « Maitres non compétitifs » à la Fédération de natation du Québec **ne sont pas** admissibles.
- Les maitres affiliés avec le statut « sans-attache » sont admissibles.
- Les maitres de l'extérieur du Québec doivent être affilié(e)s auprès de leur propre fédération de natation ou auprès de la fédération nationale. Les athlètes de l'extérieur du Canada devront fournir une lettre de leur fédération nationale attestant qu'ils (elles) sont membres en règle.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEURS

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Tous les entraîneur(e)s doivent se conformer au Règlement de sécurité de la natation en bassin de la FNQ
- Afin de pouvoir participer et être le(la) seul(e) entraîneur(e) à des compétitions sanctionnées de type maitres, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « formé » du sport communautaire.
- Mesures d'exception applicable pour les nouveaux entraîneurs : Voir le Règlement de sécurité de la natation en bassin.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

CATÉGORIE D'ÂGE

- La catégorie d'âge du nageur sera établie selon son âge au 31 décembre de l'année en cours.
- Les groupes d'âges pour les épreuves individuelles sont :
 - 18-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44, 45-49, 50-54, 55-59, 60-64, 65-69, 70-74, 75-79, 80-84, et ainsi de suite par incrément de 5 ans.
- Le groupe d'âge d'une équipe de relais est déterminé en cumulant les âges au 31 décembre de l'année en cours, en années entières, des 4 membres de l'équipe.
- Les groupes d'âges pour les épreuves de relais sont :
 - 72-99, 100-119, 120-159, 160-199, 200-239, 240-279, 280-319, et ainsi de suite, par incrément de 40 ans.

QUALIFICATION DES ATHLÈTES

- Aucun temps de qualification
- Les inscriptions peuvent être faites avec ou sans temps prouvés, à l'exception des épreuves de 800m et 1500m libre. Pour ces épreuves, les athlètes doivent obligatoirement avoir été inscrits avec un temps prouvé lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la World Aquatics). Il n'est pas obligatoire que le temps soit réalisé dans le cadre d'une manche de la Coupe du Québec des maîtres et il n'y a pas de période de qualification.

NOMBRE D'ÉPREUVES PAR ATHLÈTE

- Chaque athlète peut s'inscrire à un maximum de **SEPT (7)** épreuves individuelles dans le championnat avec un maximum de **QUATRE (4)** épreuves individuelles dans une même journée.
- Les athlètes peuvent s'inscrire dans une seule équipe de relais par épreuve de relais.
- Les équipes de relais peuvent être masculines, féminines ou mixtes, et doivent obligatoirement être formées de membres d'un même club. Les relais mixtes doivent être composés de deux (2) femmes et de deux (2) hommes.
 - On demande aux clubs d'inscrire toutes leurs équipes de relais avec les noms des nageurs qui formeront chacune des équipes dans chacun des groupes d'âges.

Important : dans le cas où la compétition serait jugée trop longue, il pourrait être demandé de réduire le nombre d'épreuves individuelles et de relais par nageur.

FORMAT DE LA COMPÉTITION

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Tous les temps soumis en 50 m seront convertis par le COMITÉ ORGANISATEUR (linéaire 2%).
- Toutes les épreuves se nageront en finale contre-la-montre.
- Toutes les épreuves se nageront du plus lent au plus rapide à l'exception des épreuves de 400m, 800m et 1500m libre qui se nageront du plus rapide au plus lent.
- Les séries rapides de chaque épreuve individuelle seront composées des 10 meilleurs temps prouvés de chaque sexe, sans égard à l'âge.
- Aucun essai de temps ou épreuve hors-concours ne seront autorisés.
- Un athlète pourra s'inscrire **soit au 800m, soit au 1500m, mais pas aux deux épreuves.**
- Les athlètes inscrits aux épreuves de 800m ou 1500m libre devront fournir un chronométrateur pour le départ qui leur sera assigné.
- Les dispositifs de départ pour le dos ne sont pas disponibles durant la compétition.

CONFIRMATION DE PRÉSENCE

- Une confirmation de présence est obligatoire au bureau de l'administration pour les épreuves de 400m libre, 800m et 1500m au plus tard 30 minutes avant le début de la session.
- Tout nageur non confirmé ne pourra pas participer à l'épreuve.

MODIFICATIONS ET FORFAITS

- Épreuves individuelles :
Les forfaits devront être remis au commis du bureau de l'administration au plus trente (30) minutes avant le début de la session.
- Épreuves de relais :
Les modifications aux relais devront être faits au plus trente (30) minutes avant le début de la session. Ces changements ne doivent pas modifier la catégorie d'âge du relais inscrit.

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis du bureau de l'administration, au plus tard au début de la session de la journée de l'épreuve en question. Le comité organisateur s'efforcera de satisfaire ces demandes dans la mesure de ses capacités, en tenant compte du nombre de demandes à traiter et des ressources humaines disponibles.

RÉPARTITION DES CLUBS

La répartition des clubs dans les deux groupes du Championnat est basée sur le classement de la Coupe du Québec des maîtres au 1^{er} mars 2025.

Groupe A

Le groupe A sera composé des clubs qui ne figurent pas dans le groupe B, des maîtres sans attaches, ainsi que des clubs et athlètes de l'extérieur de la province.

Groupe B

MACC Maitres À Contre-Courant
 DDO Club de natation Dollard-des-Ormeaux
 CNHR Club de natation du Haut-Richelieu
 CNMN Club de natation Montréal-Nord
 CAMO Club aquatique Montréal
 MPC Pointe-Claire Masters
 RL Club de natation Les Riverains de Lévis
 MNC Maitres nageurs de la Capitale
 CNMT Club de natation Mont-Tremblant
 LAVAL Équipe Aquatique Unifiée EAU Laval

HORAIRE DES ÉPREUVES

VENDREDI 25 avril 2025			SAMEDI 26 avril 2025			DIMANCHE 27 avril 2025		
Finales contre la montre								
Échauffement: 7h30 à 8h20 Début des épreuves: 8h30			Échauffement: 7h30 à 8h20 Début des épreuves: 8h30			Échauffement: 7h00 à 8h20 Début des épreuves: 8h30		
No d'épreuve	Épreuve	Groupe	No d'épreuve	Épreuve	Groupe	No d'épreuve	Épreuve	Groupe
1	800m Libre	Tous	9	400m Libre	Gr. A	16	100m Libre	Tous
	Pause *		10	100m Brasse	Gr. A	17	25m Dos	Tous
2	200m Brasse	Gr. A	11	200m Papillon	Gr. A	18	50m Papillon	Tous
3	100m QNI	Gr. A	12	50m Libre	Gr. A	19	100m Dos	Tous
4	50m Dos	Gr. A	13	200m QNI	Gr. A	20	50m Brasse	Tous
5	100m Papillon	Gr. A	14	25m Papillon	Gr. A	21	25m Libre	Tous
6	400m QNI	Gr. A	15	200m Dos	Gr. A	107/108/109	Relais 4x50m Libre	Tous
7	200m Libre	Gr. A	104/105/106	Relais 4x100m Libre	Gr. A		Pause *	
8	25m Brasse	Gr. A		Pause *		22	1500m Libre	Tous
101/102/103	Relais 4x50m QN	Gr. A	9	400m Libre	Gr. B	Le Tailgate party commencera lors de la pause suivant les relais 4x50m Libre.		
	Pause *		10	100m Brasse	Gr. B			
2	200m Brasse	Gr. B	11	200m Papillon	Gr. B			
3	100m QNI	Gr. B	12	50m Libre	Gr. B			
4	50m Dos	Gr. B	13	200m QNI	Gr. B			
5	100m Papillon	Gr. B	14	25m Papillon	Gr. B			
6	400m QNI	Gr. B	15	200m Dos	Gr. B			
7	200m Libre	Gr. B	104/105/106	Relais 4x100m Libre	Gr. B			
8	25m Brasse	Gr. B	Le Gala de reconnaissance des maîtres débutera 30 minutes après la fin de la session du samedi					
101/102/103	Relais 4x50m QN	Gr. B						

* Bassin accessible pour dénagem/échauffement pendant les pauses.

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

- Les résultats en direct seront disponibles en ligne.
- Disponibles également via l'application SplashMe.

POINTAGE

- Le pointage sera le même pour les épreuves individuelles et les épreuves de relais : 11-9-8-7-6-5-4-3-2-1

RÉCOMPENSES

- Les 3 premiers athlètes québécois, de chaque catégorie d'âge, de chaque épreuve individuelle recevront une médaille (or-argent-bronze).
- Des rubans seront remis aux 3 premières équipes de relais de chaque catégorie d'âge.
- Une bannière Meilleur pointage sera remise au club québécois qui aura accumulé le plus haut pointage au classement général du championnat.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Le fichier des épreuves sera disponible sur le site : [2024-FNQ- Compétitions sanctionnées](#)
- Le fichier des inscriptions devra être déposé au lien suivant : [QC-218_ENVOI DES INSCRIPTIONS](#) avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de soumettre les inscriptions et de s'assurer que tous les athlètes inscrits sont placés dans une catégorie d'affiliation dans le REMS.
- Les maitres sans-attaches devront communiquer directement avec la responsable des inscriptions Carole Thomas, au courriel : carole_thomas56@hotmail.com, et transmettre leur nom, courriel, numéro de téléphone et avoir en main leur numéro d'affiliation.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- **Lundi 14 avril 2025, 23h59**

FRAIS D'INSCRIPTION

- 12.20\$ + taxes : 14.03\$ de frais fixes de participation par nageur de la FNQ
- 11.00\$ + taxes : 12.65\$ par épreuve individuelle
- 15.00\$ + taxes : 17.25\$ par épreuve de relais

PAIEMENTS

- Virement Interac par courriel (pour toutes les banques et les caisses Desjardins)
Le paiement doit être fait avant le jeudi 24 avril à cdo@drummondville.ca
Question : Quel est le club hôte
Réponse : RED2025
Raison du virement : Svp inscrire le sigle de votre club.
- Paiement par chèque
Le paiement devra être remis au bureau de l'administration avant le début de la compétition.
Veuillez faire le chèque à l'ordre de : **Drummondville Sports**
- Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

INSCRIPTION TARDIVE ET CHANGEMENT AUX INSCRIPTIONS - Après le 14 avril 2025

- Les frais totaux d'inscription pour inscriptions tardives d'un athlète ou d'un club seront facturés au double du tarif régulier.
- Chaque changement autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 25 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)

Aucun ajout ou changement ne sera accepté à compter du **lundi 21 avril 2025**.

CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS

*Pénalités pour défaut d'inscription

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée : ○ La FNQ procèdera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

AUTRES INFORMATIONS

Maillots de bain

Tous les nageurs et nageuses sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

Photographie/vidéographie

Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).

MESURES D'ADAPTATION POUR LES NAGEURS S/sourds et les malentendants

Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les nageurs S/sourds et malentendants: <https://www.swimming.ca/wp-content/uploads/2024/02/Nageurs-Ssourds-et-malentendants-fevrier-2024.pdf>

1. Instruction non verbale assurée par une *personne de confiance
2. Signaux manuels donnés par le starter/juge-arbitre

Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions.

*Notez que la personne de soutien doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.

Estrades et spectateurs

- Des estrades sont disponibles pour les spectateurs
- Il y aura une cantine au 2e étage près des estrades où diverses collations et breuvages seront en vente.

Stationnement/accès pour les personnes à mobilité réduite

- Un grand stationnement est disponible et plusieurs espaces sont réservés pour les personnes à mobilité réduite.
- Un ascenseur est disponible dans le hall d'entrée de l'Aqua complexe pour accéder aux gradins.

Règlements de la ville

- Aucune chaussure d'extérieur, gougoune et sandale d'extérieur ne sera permise sur le bord de la piscine et dans les vestiaires.
- Les collations sont tolérées sur le bord de la piscine.
- Le port du casque de bain est obligatoire dans les 2 bassins.
- Respecter les règlements et directives des sauveteurs.
- Les sorties de secours doivent rester dégagées.



Profitez du programme de *Choice Hotel*
Numéro d'identification client # **00622380**
pour réserver et économiser !

Enjoy the Choice Hotel program Customer ID
00622380 to book and save!

<https://fnq.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>

CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS
 **CHOICE**
HOTELS CANADA™

